

RAVIER

132

SAINT NAZAIRE

LOIRE INFERIEURE

SAINT NAZAIRE (Loire-Atlantique)

Emission de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire en date du 9 avril 1945. La Chambre siégeait alors à la BAULE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Nassier; les timbres-poste manquaient toute la presqu'île de Guérande était occupée par les envahisseurs allemands et coupée de toute relation avec la France libérée. L'imprimerie la Mouette tira 20.000 vignettes de 2fr et 30.000 de 0R50



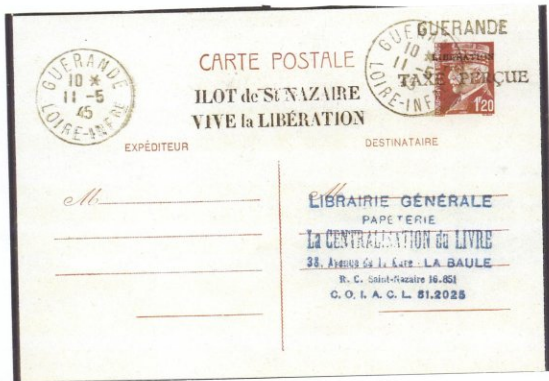
133

SAINT NAZAIRE

LOIRE INFÉRIEURE

POCHE DE SAINT-NAZAIRE

Lors de la capitulation du Reich le 8 mai 1945 le sous-prefet a autorise l'apposition d'une griffe "Liberation", qui a servi sur le courrier entre le 9 et le 14 mai 1945.



SAUMUR

MAINE ET LOIRE

LE PERFORÉ DE SAUMUR
ÉMIS EN 1943: PREMIER
TIMBRE DE LA RÉSISTANCE



LE ST. THOMAS DE LA RÉPUB-
LIQUE ÉMIS EN 1943: PREMIER
TIMBRE DE LA RÉSISTANCE: PREMIER
TIMBRE DE LA RÉSISTANCE: PREMIER
TIMBRE DE LA RÉSISTANCE: PREMIER

PREMIÈRE

EXPOSITION PHILATÉLIQUE
OFFICIELLE DE L'ANJOU

SAUMUR 14 - 15 - 16 AOUT 1943

CACHET OFFICIEL



EXP.
P.S.



SURCHARGE
EXPLOSION
PLASTIC
SABOTAGE
1943



SAUMUR

MAINE ET LOIRE

SAUMUR

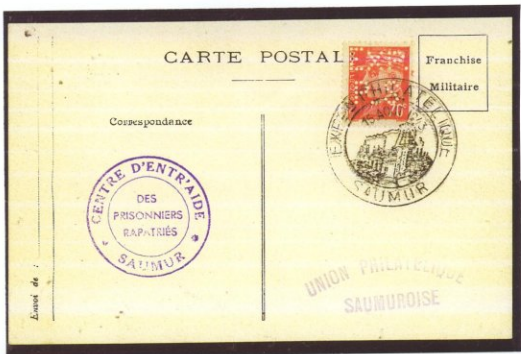
(suite)

- Vignette : commémorative créée pour le courrier de la Libération avec l'Ile de la Réunion.
- Tirage : limité à 3.435 pièces dentelées (existent en non dent.)
- Emission : 20 Mai 1945 par le Bureau temporaire des P.T.T. installé dans les locaux de la Chambre de Commerce de Saumur.
- But : marquer le rétab^l du service aérien entre la Métropole et la Réunion.
- Résultat : voyage réussi, en 13 jours, vu les moyens de l'époque.



SAUMUR

MAINE ET LOIRE



Carte Commemorative



SAVERNES

BAS-RHIN

SAVERNE (Bas-Rhin)

C'est par l'offensive de la Division Leclerc que Saverne a été libérée le 22 novembre 1944. A cette occasion une émission inofficielle a été décidée par la Résistance et les autorités civiles et militaires

Vendus au double de la valeur faciale, le supplément versé à la caisse de secours des victimes du nazisme

Type I Grand R F noir



139

SAVERNE

BAS- RHIN

F.F.I. de l'arrondissement
de Saverne

Saverne, le 6 Décembre 1944

Monsieur le Receveur des Postes

Saverne

Nous vous prions de vouloir bien vendre les timbres sur-
chargés d'après ma décision du 6 Décembre 1944 à la valeur double de
celle indiquée sur le timbre. Le surplus que vous encaisserez de cette
vente, nous vous prions de vouloir bien le verser à la caisse munici-
pale de Saverne.

Le Capitaine des F.F.I. arrondissement
de Saverne :

Le Maire de Saverne :



TYPE II petit R.F.



SAINT LAURENT DU VAR

ALPES MARITIMES

Temoignage du brigadier
de gendarmerie ayant
effectué la surcharge

Paris François de MONTORNIER
C.F.P.M. Chef de Groupe d'Alpines
P.C. Hôtel de la Buffe N 1 C 2

NIJCM le 8 Septembre 1944

Le cachet à main que j'ai utilisé avant et après la libération pour surcharger les timbres Type neuve et Pétain

10. 20. 40. 80cts (Postes Françaises)
60. 70. 80. 1 Fr. 1 Fr. 50 2 Fr. 50 3 Fr. 4 Fr. 4 Fr. 50, soit quinze valeurs.

a été gravé d'après un dessin que j'avais exécuté.
Le graveur qui l'a exécuté m'a fourni le cachet à main le 14 Juillet 1944.

C'est à cette époque que j'ai commencé à surcharger ces timbres à titre de propagande F.F.I. et vendu à la valeur faciale sous couvert de l'écouler ceux qui les ont achetés à cette époque.

J. MICHON chez qui j'ai commencé en secret à les faire.
M. RUF photographe
René VIGIER, ainsi que beaucoup d'autres.....

Parmi les acheteurs, quelques-uns ont posté des lettres avant la libération avec ces timbres.

D'autre part, à ST-LAURENT-DU-VAR, le Chef de la Gendarmerie surchargait des plus officiels de la Gendarmerie, de la Mairie et quelquefois des lettres particulières.

Brigadier-chef MAHIEU - chef de la Gendarmerie de ST-LAURENT-DU-VAR

Étant donné les difficultés que j'ai eu à trouver les 80 cts et les 2 Fr. 50 Pétain, il n'y a eu que mille copies complètes.

Les caractéristiques de cette surcharge sont :

Dans un filet d'encadrement de la surcharge :
en gros caractères : N I J C M
en dessous : Libération Nationale

Puis une carte de France sur laquelle se dessine un grand V et une croix de Lorraine. On peut distinguer à la place de la ville de NIJCM sur la carte en une petite lettre : B ou S dans le coin droit et M ou S ;

Postes
France

Le Chef de Groupe

Cachet 

Photocopie de l'original du procès-verbal fait le 8 Septembre 1944 à Nice au P.C. des Forces Armées de l'Indépendance, Hôtel de la Buffe et signé du Chef de Groupe d'ALPINES.



134

ST NICOLAS DES MOTTETS

INDRE ET LOIRE

SAINT NICOLAS DES MOTTETS

(Indre et Loire)

Surcharge effectuee suite à la circulaire
202 (voir Tours) Tres gros R F



Faute

135

SALINS

JURA

SALINS (Jura)

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR
SOUS GROUPEMENT R.

P.C.

ORDONNANCE SPECIALE

Afin de commémorer l'entrée des troupes de la Libération dans la ville de SALINS:

_ 1000 timbres-poste d'une valeur faciale de 1R50. chacun qui devront être vendus par priorité pour l'affranchissement des lettres ordinaires;

_ 200 timbres-poste d'une valeur faciale de 4R50 chacun qui devront être vendus par priorité pour l'affranchissement des lettres recommandées, sont surchargés par les soins des F.F.I d'une

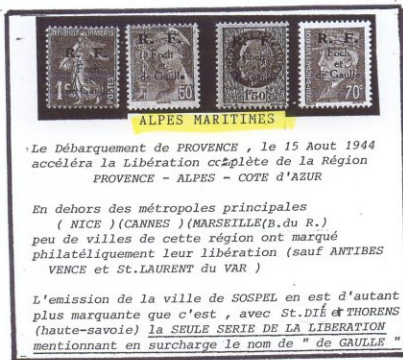
CROIX DE LORRAINE

A SALINS le 4 septembre 1944
Le Capitaine: PATOUR.



SOSPEL

ALPES MARITIMES



162

SOSPEL

ALPES MARITIMES

Libéré le 28 Août 44

Surcharge R.F. / FOCH / ET / DE GAULLE.

couleur NOIR

Emission souvenir

Associant FOCH généralissime des troupes alliées en 1918 et DE GAULLE, l'âme de la résistance Française en 1940

Valeurs Semeuse 1c 2c 3c

Mercurc 1c 2c 10c 30c 40c 50c

Pétain 60c 70c 80c 1f 1f50

Usage postal : non connu



FAOUE 143

SOULAC SUR MER

CHARENTE MARITIME

SOULAC-SUR-MER (Charente-maritime)

"Deux Capitaines se sont présentés dans une imprimerie de Bordeaux avec une réquisition du maire de Soulac, demandant que la surcharge "SOULAC LIBERE" soit apposé sur des timbres. un constat d'huissier a été établi le 4 mai 1944

Ces surcharges sont tout à fait illégales et les timbres doivent être considérés comme de vulgaires vignettes

(Notede la chambre Syndicale des Négociants de timbres-poste, de Paris)



Mais il semble, au contraire que cette émission faite sur l'initiative du colonel marquis de MILLERET qui avait la charge des opérations, a servi aux 2.000 hommes placés sous ses ordres

144

THANN

HAUT RHIN

THANN

(Haut-Rhin)

La date du 7.12.44 au dos de ces timbres semblerait indiquer la date de la libération de cette ville. Toutefois rien de précis ne permet de l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, ce tirage est extrêmement limité et a dû être le fait d'un particulier qui s'en chargeait à cette époque dans un but patriotique



THORENS

HAUTE-SAVOIE

THORENS (Haute-Savoie)
 Libéré le 13 juillet 1944 apres l'attaque allemande
 du plateau des Glières, la surcharge fut ordonnée le
 jour meme par le lieutenant Louis MOREL, chef des
 F.F.I. de la region Tirage 250 series
 Existents sur lettres



SURCHARGE
 Thorens libérée
 14-7-1944
 VIVRE LIBRE
 OU MOURIR
 F.F.I.
 + 9



TOURS

EMISSION RECONNUE

TOURS (Indre-et-Loire)

Surchargés le 2 septembre sur ordre de la direction
 départementale des postes
 Les tirages n'ont pas été communiqués
 Existents sur lettres ayant voyagé

SURCHARGE A TOURS-GARE



SURCHARGE B TOURS-MAIRIE



VENCE

ALPES-MARITIMES

VENCE (Alpes-Maritimes)

Cette émission a eu un très faible tirage. Elle n'a pu être officiellement passée par la poste, car au moment de son émission les P.T.T. ont reçu du Ministère interdiction formelle d'oblitérer des timbres-souvenirs.

Il n'en demeure pas moins qu'elle a été émise en 1944, peu après la Libération de Vence. Toutefois on ne saurait lui accorder une importance particulière et elle doit être considérée comme une émission-souvenir, sans plus, avec toutefois certaines restrictions, surtout en ce qui concerne les tirages en dessous de 200 pièces.



J49

VESOUL

HAUTE-SAONE

VESOUL (Haute-Saône)

Cette ville fut libérée le 12 septembre 1944 par la 7ème Armée US.
Émission patriotique à tirage très limité.
Peut-être quelques dizaines.



VICHY

ALLIER



VICHY (Allier)

Cette ville a été libérée le 27 août 1944 et c'est en août 1961 qu'un de mes amis de province qui, en 1944, s'était intéressé à la surcharge commémorant la Libération d'Autun, me fit parvenir quelques timbres Pétain surchargés sur quatre lignes : RF Libération de Vichy 27-8-44, accompagnés des très mystérieuses lignes suivantes :

Renseignements Philatéliques. — Émission patriotique

« Une émission patriotique préparée, et n'ayant pu pour des raisons politiques voir le jour et être rendue officielle, vient d'être mise en circulation. Pour des raisons personnelles et de par sa situation, la personne détenant ces timbres désire garder actuellement l'anonymat.

Cette émission « Pétain » surchargée est d'un tirage extrêmement faible. Ces séries sont de dix valeurs.

Il existerait d'autres valeurs avec la même surcharge, ainsi que quelques surcharges renversées. »



J'ai pu par la suite me procurer des renseignements complémentaires, à savoir qu'une soixantaine de séries en tout avaient été mises en vente et que deux plis affranchis, introuvables aujourd'hui, avaient été vus à cette époque, ainsi que d'autres timbres, complétant ceux qui m'avaient été adressés en 1961.

151

VIRE

CALVADOS

EMISSION DITE DU CORPS EXPEDITIONNAIRE TCHEQUE

Cette émission mentionnée dans plusieurs ouvrages
semble d'origine inconnue

